

Traite PESSAHIM

Proposition de plan – Septième chapitre – Daf 81 a et b

81 a

Guemara

Mishnah - R. Yosi : Si l'abattage et Zerikah [de Pessah] ont été faits pour une femme dans un statut de "Shomeret Yom k'Neged Yom" [après qu'elle ait été immergée] le lendemain (le 2e jour) de la vision du sang, et qu'elle a vu le sang plus tard dans la journée (après shechita et zerika), elle ne peut pas manger korban Pessah la nuit, mais elle est exemptée de Pessah Sheni.

- *Quelle en est la raison ?*
 - *Il soutient que le Tzitz est Meratzeh [pour Tum'at Zivah] !*
 - *Non, il soutient qu'elle n'est pas Teme'ah rétroactivement [elle était donc Tehorah à l'époque de Zerikah].*
 - *Il soutient qu'elle est Teme'ah rétroactivement !*
 - *Beraisa - R. Yosi : Si l'abattage et Zerikah [de Pessah] ont été faits pour un Zav [qui a vu deux émissions, après avoir été immergé] le septième jour [propre], et pour une Shomeret Yom k'Neged Yom le deuxième jour (le jour après qu'elle ait vu du sang), et chacun a observé un écoulement plus tard dans la journée :*
 - *Même s'ils sont rétroactivement Metamei [comme Av ha'Tum'ah] Mishkav et Moshav, ils sont exemptés de Pessah Sheni.*
 - *La Tumah rétroactive est mid'Rabanan (mid'Oraita, ils sont Temei'im seulement à partir du moment où ils voient).*
 - *R. Oshaya soutient également que la Tumah rétroactive est mid'Rabanan.*
 - *R. Oshaya : Si un Zav a eu une émission lors de [ce qui aurait été] son septième jour [propre], c'est Soter (il efface les jours qu'il a comptés, il doit commencer à compter sept jours propres depuis le début) ;*
 - *R. Yochanan : C'est Soter seulement le septième jour lui-même !*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- *C'est illogique ! Si elle annule le jour, elle devrait annuler le compte entier ; sinon, le compte devrait être complet !*
 - *Au contraire, R. Yochanan dit que même le septième jour compte.*
 - *R. Oshaya : R. Yosi tient comme vous.*
 - *Mais R. Yosi a dit qu'ils ont rétroactivement Metamei Mishkav et Moshav !*
 - *R. Yosi a dit qu'ils ont rétroactivement mais la Tumah rétroactive est mid'Rabanan.*

- *Si oui, la Tum'at ha'Tehom ne s'applique pas à Zivah (pas besoin du tsits) - si oui, qu'excluons-nous de "[Tum'at ha'Tehom est Meratzeh] uniquement en ce qui concerne la Tum'at Met" [dans la Beraïta de 80B] ?*
 - *Nous devons répondre comme Rava [ci-dessus] - cela exclut Tum'at ha'Tehom du Kohen.*
 - *Non, en réalité, il s'agit de la Tum'ah du propriétaire / korban Pessah - le Tana soutient que nous ne massacrons pas et n'aspergeons pas le sang pour celui qui est Tamei Sheretz.*

*

**

(R. Yosi soutient que mide Oraita, la Tum'ah n'est pas rétroactive - c'est parce qu'une partie (même un moment, au début ou à la fin) du deuxième jour (avant qu'elle ait observé un écoulement) compte comme une journée entière de Shimur (miktsat hayom kecoulo), donc la prochaine observation commence une nouvelle période de Zivah).

Selon R. Yosi, comment une femme peut-elle devenir une Zava complète [de sorte que trois jours de sang seront considérés comme consécutifs] ?

- *Réponse 1 : Elle a craché du sang sans interruption [du premier au troisième jour].*
- *Réponse 2 Elle a vu un écoulement tous les Bein ha'Shemashot deux jours de suite (cela inclut le dernier moment du jour et le premier moment de la nuit, c'est-à-dire qu'elle a vu les jours deux et trois avant même un moment de Shimur).*

2)

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Rav Yosef : Tum'at ha'Tehom permet-elle à un Kohen d'offrir le korban Tamid ?

- Si vous dites qu'il est permis à un Kohen d'offrir des Korbanot [Nazir ou Pessah], c'est peut-être une tradition qui ne concerne que Nazir et Pessah - ou, peut-être que nous l'appliquons aussi au Tamid !
 - **Réponse 1** (Rabah) : Nous apprenons d'un Kal va'Chomer que la Tum'at ha'Tehom est autorisée même là où une Tum'ah certaine ne l'est pas (Nazir ou un individu Tamei / Pessah) - d'autant plus qu'elle est autorisée là où la Tum'ah connue est autorisée (Korban Tamid peut être offert s'il n'y a pas de Tehorim) !

81 b

- Nous ne pouvons pas apprendre [d'un Kal va'Chomer] d'une tradition du Sinaï !
 - Cf. Beraïta - R. Eliezer (à R. Akiva) : [La Tum'ah d'un os de la taille d'une graine d'orge est une Halakha de Moshe au Sinaï - on ne peut pas apprendre par Kal va'Chomer pour l'appliquer à un Revi'it de sang (dont la Tum'ah est Soter Nezirout) !
- **Réponse 2** (Rava) : Nous apprenons d'une Gezerah Shavah "B'Mo'ado-B'Mo'ado" de Pessah.
 - Quelle est la source de Tum'at ha'Tehom [concernant Nazir et Pessah ? Cette question a été posée avant celle de Rav Yosef - il connaissait déjà la conclusion, à savoir que c'est une tradition].
 - **Réponse 1** (R. Elazar) : [Concernant Nazir, il est dit] "V'Chi Yamut Met Alav" - la Tum'ah était claire pour lui.
 - Cette réponse concerne Nazir - quelle est la source pour Pessah ?
 - **Réponse 2** (R. Yochanan) : "V'Derech Rechokah Lachem" - [aussi Tum'ah doit être] claire pour vous.
 - **Réponse 3** (Reish Lakish) : La Tum'ah doit être comme un Derech (route), c'est-à-dire claire/dévoilée.
 - Pourtant on a une Beraïta : Tum'at ha'Tehom est une touma qui n'était connu de personne dans le monde.
 - **R. Elazar** dit que si la Tum'ah n'était pas claire pour celui qui est devenu Tamei, c'est Tum'at ha'Tehom

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerna,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Traité Pessa'him – DafHayomi Bs'd

- **R. Yochanan** dit que si la Tum'ah n'était pas claire "Lachem" [pour au moins deux personnes], c'est Tum'at ha'Tehom ;
- **Reish Lakish** dit que tout Tum'ah qui n'est pas claire pour tout le monde [comme une route] est Tum'at ha'Tehom !
 - Tum'at ha'Tehom est une tradition - les versets apportés sont de simples Asmachtot / supports.

Mar bar Rav Ashi : Il y a Ritzuy pour Tum'at ha'Tehom seulement s'il l'a découvert après Zerikah, mais pas s'il l'a découvert avant.

- *Pourtant on a une Beraita : Celui qui trouve un cadavre [jusque-là inconnu] [en dessous et] couché sur la largeur d'un chemin [sur lequel il a marché] est Tamei pour Téruma, mais Tahor pour Pessah et Nezirout.*
 - *Tamei et Tahor font référence à l'avenir [même s'il l'a découvert avant Zerikah, Zerikah peut être faite] !*

Mar bar Rav Ashi a plutôt enseigné que Ritzuy pour Tum'at ha'Tehom n'est pas seulement s'il l'a découvert après Zerikah - plutôt, même s'il l'a découvert avant, c'est Meratzeh.

- *Beraita : Celui qui trouve un cadavre sur la largeur d'un chemin est Tamei pour Terumah, mais Tahor pour Pessah et Nezirout.*
 - *[Cela s'applique aux conditions suivantes]*
 - *C'est seulement s'il n'y a pas de place pour passer sans toucher, bouger ou s'élever au-dessus du Met - sinon, [c'est Safek Tum'ah dans Reshut ha'Rabim,] il est Tahor même en ce qui concerne Terumah.*
 - *Ce n'est que si le Met est intact - mais s'il était en morceaux, il est Tahor - peut-être est-il passé entre les morceaux.*
 - *C'est le cas s'il n'est pas dans une tombe - une tombe réunit les morceaux à l'intérieur, c'est comme si le Met était intact.*
 - *C'est le cas seulement s'il a marché [à pieds sans charge], mais s'il a porté une charge ou chevauché, c'est Tamei - celui qui marche peut éviter de toucher ou surplomber le Met, mais celui qui porte une charge ou chevauche ne le peut pas.*
 - *Cela ne concerne que Tum'at ha'Tehom - mais pour une Tum'ah connue, c'est Tamei ;*
 - *Tum'as ha'Tehom est une touma qui n'était connue de personne dans le monde.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Traité Pessa'him – DafHayomi Bs'd

- *Si le Met a été trouvé couvert de paille, de terre ou de cailloux, c'est Tum'at ha'Tehom (personne ne peut le voir - peut-être un monticule est-il tombé sur la personne, et personne ne l'a jamais su) ;*
- *S'il a été trouvé dans l'eau, même dans des fissures entre les rochers, ce n'est pas Tum'at ha'Tehom, car celui qui regarde peut le voir.*
- *La loi de Tum'at ha'Tehom ne s'applique qu'à [Tum'as] Mes.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Mishnah

Si la totalité ou la plus grande partie du korban Pessah est devenue Tamei, il est brûlé devant le Mikdash en utilisant du bois de (c'est-à-dire destiné à) la Ma'arachah (feu sur le Mizbe'ach. Le bois est Hukdash à cette condition, il n'y aura donc pas de Me'ilah) ;

Le Notar [d'un Pessah Tahor] ou une minorité d'un Pessah Tamei est brûlé dans les Chatzerot (chacun chez soi), sur les toits, en utilisant leur propre bois ;

Les gens avarés le brûlent devant le Mikdash pour profiter des bois de la Ma'arachah.

Guemara

Quelle est la raison [de le brûler dans le Mikdash en utilisant Etzei ha'Ma'arachah lorsque la majorité est devenue Tamei] ?

- *R. Yosi b'Rebbi Chanina : C'est pour embarrasser la Chaboura [de ne pas avoir été assez prudente, de ne pas avoir protégé le korban].*

Mishnah : Une minorité Tamei...(chacun chez soi...)

- *Pourtant nous avons une Mishnah : De même, si une personne quitte Yerushalayim et se souvient alors qu'elle transporte de la viande Kodesh (qui est maintenant Pasul, interdit de la sortir de Yeroushalayim) :*
 - *S'il a déjà passé Tzofim (d'où l'on peut voir le Mikdash), il la brûle là où il se trouve ;*
 - *Sinon, il revient le brûler devant le Mikdash avec Etzei ha'Ma'arachah.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com